

Malgré le coronavirus, Emmanuel Macron maintient les élections municipales

écrit par François des Groux | 13 mars 2020



A partir de lundi, 12 millions d'élèves et d'étudiants resteront chez eux pour une durée indéterminée car Emmanuel Macron l'a répété hier soir, dans son discours aux accents gaullois : il s'agit de « *la plus grave crise sanitaire en France depuis un siècle* » ([Le Figaro](#))

Malgré tout, le président de la République maintient la tenue des élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

45 millions d'électeurs se croiseront donc ces prochains jours avec une certitude : l'abstention sera très forte, d'autant plus que les personnes âgées sont invitées à se cloîtrer chez elles.

Quelles seront les conséquences de l'épidémie sur les résultats des votes ? Nul ne le sait.

Enfin, autre question primordiale en cette période de pénurie : y-aura-t-il assez de masques et de gel hydroalcoolique (pour nettoyer mains et stylos) dans les bureaux de vote ?



Municipales 2020 : pourquoi Emmanuel Macron a-t-il décidé de maintenir les élections ?

Maintien ou report ? Le président de la République a tranché. Jeudi 12 mars, à 20 heures, Emmanuel Macron a annoncé le maintien des élections municipales du 15 et 22 mars, malgré l'épidémie de coronavirus.

« Il est important en ce moment, en suivant l'avis des scientifiques comme nous venons de le faire, d'assurer la continuité de notre vie démocratique et de nos institutions », a assuré le chef de l'État..

France info revient sur les raisons qui ont poussé le président de la République à maintenir ce scrutin.

– Parce que c'est la ligne de l'exécutif depuis plusieurs semaines

Sibeth Ndiaye, l'a encore rappelé à la veille de l'allocution présidentielle, mercredi 11 mars : « *Il n'est absolument pas à l'ordre du jour de repousser les élections municipales.* »

Electeurs comme responsables des bureaux sont invités à se laver les mains fréquemment, avec des flacons de gel hydroalcoolique placés à l'entrée et à la sortie des bureaux, et à maintenir une distance raisonnable avec les autres personnes présentes. En bref, « *voter est sans danger* », a insisté Christophe Castaner.

– Parce que les scientifiques ont donné leur aval

« *J'ai interrogé les scientifiques sur nos élections municipales, dont le premier tour se tiendra dans quelques jours. Ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes* », a affirmé Emmanuel Macron lors de son intervention télévisée.

Mais alors, comment comprendre la fermeture des écoles et des universités, annoncée au même moment ?

« *On n'est pas dans les mêmes conditions de confinement qu'on peut avoir dans d'autres situations, et donc il n'y avait pas lieu de reporter l'élection municipale* », a assuré sur franceinfo Marc Fesneau, le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement.

Néanmoins, l'organisation de ces élections devra respecter certaines règles d'hygiène : « *Il conviendra de veiller au respect strict des gestes barrières contre le virus et des recommandations sanitaires* » les jours de scrutin, a

souligné le chef de l'Etat, « afin que nos aînés n'attendent pas longtemps, que des files ne se constituent pas, que les distances soient aussi tenues et que ces fameuses mesures barrières soient bien respectées ».

- Parce que la droite s'y opposait fermement

Avant de faire son choix, l'exécutif a pris la température du côté de l'opposition. « J'ai aussi demandé au Premier ministre, il l'a fait ce matin, de consulter largement toutes les familles politiques et elles ont exprimé la même volonté », a expliqué Emmanuel Macron, lors de son allocution.

- Parce qu'un scrutin est très difficile à reporter

Au moment d'étudier la possibilité de repousser l'élection des maires de près de 35 000 communes à 72 heures du premier tour du scrutin, l'exécutif s'est aussi heurté à des difficultés légales. Comme le rappelle Public Sénat, l'exécutif aurait dû passer par la loi afin d'entériner le report des élections municipales.

« L'autre difficulté, c'est que l'Assemblée nationale est actuellement en pause jusqu'au 22 mars inclus. Il faudrait alors convoquer une séance extraordinaire. Les obstacles sont donc nombreux. » [...] ajoute de son côté Romain Rambaud, professeur agrégé de droit public...

Reste que la propagation rapide du virus sur le territoire provoque ces derniers jours une réelle crainte d'une forte abstention.

Dans [un sondage Ifop](#) publié le 6 mars, 28% des Français interrogés se disaient encore « susceptibles de ne pas aller voter aux élections municipales à cause des risques de transmission du coronavirus ».

Parmi eux, 16% se disaient même certains de boudier les urnes.

Verdict les 15 et 22 mars.

[France Info](#)

.

Note de Christine Tasin

Macron aura sans doute réussi à ficher la frousse aux plus âgés de nos concitoyens, ceux qui -quel hasard-, pourraient bien être tentés davantage par le vote RN ou LR que par le vote Macron...

Et les plus jeunes qui ne craignent pas grand-chose si on en croit Irma-Macron et qui sont aussi, quel hasard ! les plus nombreux à voter écolo-dingo... vont se ruer en masse dans les bureaux de vote...

Ce n'est donc pas un hasard si il a fait sa communication 3 jours avant l'élection... La fermeture des écoles n'a été que le prétexte au discours...

Macron ne fait jamais rien gratuitement, il faut que ça lui rapporte...

Après avoir essayé de ne pas faire le décompte des résultats de 96% des communes, le voilà qui instrumentalise le coronavirus... Du Macron tout craché.

Espérons que nos aînés ne tomberont pas dans le piège et iront voter...